

Buxaies thermo-continentales et subatlantiques

CODE CORINE 31.82

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Pentes fortes rocheuses ou à sols superficiels en situation chaude (adret), en sommet de corniches calcaires sur des sols très peu épais et caillouteux.

Bilans hydriques très déficitaires.

Sols limités à quelques éléments fins et à de la matière organique dans les fentes de rochers, ou de type rendzine caillouteuse ou sol humo-carbonaté superficiel.

Lorsque les conditions de sols sont plus favorables (sols plus épais), les buxaies peuvent évoluer vers la forêt (chênaie pubescente, chênaie sessiliflore, hêtraie sèche). Elles ne relèvent alors plus de la directive « Habitats ».

Variabilité

Selon la région et le macroclimat (plus ou moins chaud, plus ou moins sec), il est possible d'identifier deux ensembles principaux :

- en Bourgogne et dans le Jura, **buxaies xérophiles à Amélanchier à feuilles ovales et Buis** [*Amelanchiero rotundifoliae-Buxetum sempervirentis*], à Amélanchier à feuilles ovales (*Amelanchier ovalis*), éventuellement **buxaies à Cotonéaster à feuilles entières et Amélanchier à feuilles ovales** [*Cotoneastro integerrimae-Amelanchierietum ovalis*], à Cotonéaster à feuilles entières (*Cotoneaster integerrimus*), présentant un certain nombre d'espèces transgressives des chênaies pubescentes ou des ourlets xérophiles du *Geranion sanguinei* (secteur des Alpes) ;

- en Champagne-Ardenne, les **buxaies à Prunier mahaleb** (*Prunus mahaleb*), nettement moins riches en espèces xérophiles, compte tenu du climat (secteur baltico-rhénan).

Physionomie, structure

Peuplements très denses de buis et souvent difficilement pénétrables. La strate herbacée, à l'aplomb des buis, est très pauvre en espèces herbacées.

Les fourrés de buis participent souvent à un complexe d'habitats : dalles rocheuses, fentes de rochers ensoleillés, pelouses, lisières et fruticées.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Amélanchier à feuilles ovales	<i>Amelanchier ovalis</i>
Buis	<i>Buxus sempervirens</i>
Cotonéaster à feuilles entières	<i>Cotoneaster integerrimus</i>
Épine-vinette	<i>Berberis vulgaris</i>
Nerprun des Alpes	<i>Rhamnus alpina</i>
Alouchier	<i>Sorbus aria</i>
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>
Buplèvre en faux	<i>Bupleurum falcatum</i>
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>

Genévrier commun	<i>Juniperus communis</i>
Géranium sanguin	<i>Geranium sanguineum</i>
Germandrée petit chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>
Laîche de Haller	<i>Carex halleriana</i>
Laîche humble	<i>Carex humilis</i>
Mélitte à feuilles de mélisse	<i>Melittis melissophyllum</i>
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>
Origan vulgaire	<i>Origanum vulgare</i>
Polygonate odorant	<i>Polygonatum odoratum</i>
Prunier mahaleb	<i>Prunus mahaleb</i>
Seslérie bleuâtre	<i>Sesleria caerulea</i>
Troène vulgaire	<i>Ligustrum vulgare</i>
Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>

Confusions possibles avec d'autres habitats

Ces buxaies stables ne sont pas à confondre avec les buxaies parsemées d'arbres, stade de dégradation de forêts méso-xérophiles, susceptibles d'être recolonisées par les arbres.

Correspondances phytosociologiques

Manteaux calcicoles xérophiles à caractère subméditerranéen ; alliance du *Berberidion vulgaris*.

Dynamique de la végétation

En principe, les buxaies à retenir pour la directive « Habitats » sont stables : elles dérivent de la colonisation de pelouses xérophiles, de rochers, de corniches et constituent souvent des mosaïques avec des végétations herbacées disséminées de pelouses xérophiles à Brome dressé (*Bromus erectus*) ou à Seslérie bleuâtre.

Leurs lisières sont occupées par des végétations d'ourlets à Géranium sanguin [*Geranion sanguinei*, code UE : 6210].

Les buxaies installées sur des sols légèrement plus profonds évoluent vers des chênaies pubescentes (Bourgogne, Jura, plus rarement au nord) [*Quercion pubescenti-sessiliflorae*, code Corine : 41.711] ou vers des chênaies sessiliflores-hêtraies méso-xérophiles.

Habitats associés ou en contact

Communautés vivaces des falaises et parois rocheuses calcaires [*Potentillion caulescentis*, code UE : 8210].

Communautés pionnières de dalles rocheuses calcicoles [*Alyssoidis-Sedion albi*, code UE : 8240*].

Éboulis calcaires [*Stipetalia calamagrostis*, code UE : 8160].

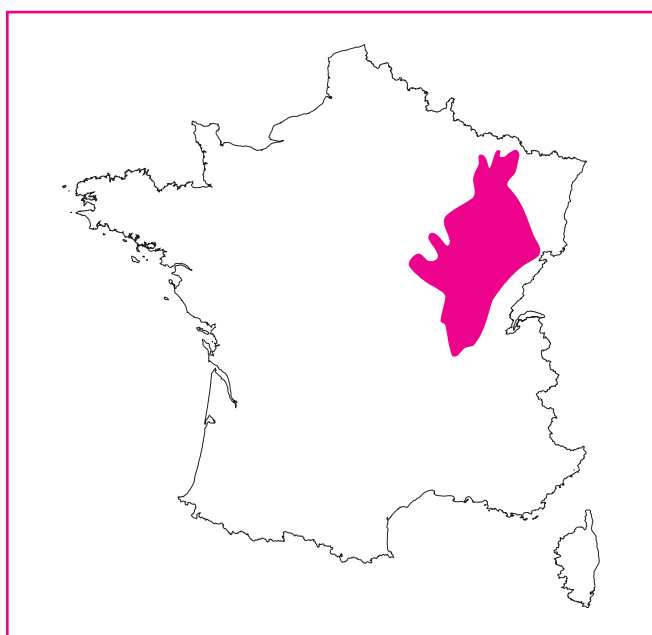
Pelouses calcicoles xérophiles à méso-xérophiles européennes et ouest-sibériennes [*Brometalia erecti*, code UE : 6210].

Pelouses-ourlets et ourlets calcicoles [*Trifolio medii-Geranietea sanguinei*, code UE : 6210].

Forêts tempérées caducifoliées calcicoles, soit des forêts thermophiles à caractère supraméditerranéen du *Quercion pubescenti-sessiliflorae* [code Corine : 41.711], soit des hêtraies calcicoles thermophiles enrichies en éléments des chênaies pubescentes et relevant du *Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae* [code UE : 9150], soit des tiliaies sèches d'éboulis [*Tilion platyphylli*, code UE : 9180*], soit des hêtraies-chênaies à Asperule odorante (*Galium odoratum*) [*Fagion sylvaticae*, code UE : 9130].

Répartition géographique

Répandu dans le quart nord-est de la France (Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Jura, Bourgogne...), se raréfiant fortement dans le secteur baltico-rhénan.



Valeur écologique et biologique

Le Buis n'est pas une espèce menacée : dans ses localités, il tend fréquemment à s'étendre.

Les stations les plus sèches abritent de nombreuses espèces végétales et animales de grande valeur (souvent en limite d'aire de distribution) et le Buis, par son extension, peut mettre en péril les populations de certaines de ces espèces.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Buxaies xérophiles de pentes thermophiles rocailleuses en mosaïque avec pelouses, ourlets, rochers, dalles rocheuses...

Autres états observables

Buxaies installées en stations peu sèches, pouvant évoluer vers la forêt ou déjà en sous-bois.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Buxaies stables et peu menacées, compte tenu des conditions stationnelles.

Potentialités intrinsèques de production économique

Les buxaies thermo-continentales ne présentent pas d'intérêt pastoral direct compte tenu, d'une part, de leur implantation sur fortes pentes et corniches rocheuses, d'autre part, de leur faible pénétrabilité et, enfin, de la pauvreté de la strate herbacée du fait d'un fort déficit hydrique.

Cet habitat participe à un paysage très apprécié du public, d'où une valorisation économique indirecte.

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Globalement, ces buxaies sont stables, voire ont tendance à envahir le milieu au détriment d'autres espèces végétales.

Sur sols plus épais, elles peuvent évoluer vers des chênaies pubescentes ou des hêtraies.

La principale menace en milieu rocheux peut provenir d'une mauvaise gestion des activités sportives telles que l'escalade.

Modes de gestion recommandés

La gestion de ces sites doit être globale, permettant non seulement d'assurer la pérennité du Buis, des lisières et des espèces rares.

La gestion des fruticées doit conduire, par place, à la réduction de l'ombrage porté par le Buis, afin de favoriser les espèces compagnes : coupes de buissons avec exportation des produits de la coupe.

Là où le pâturage est possible : maintenir un pâturage ovin ou équin extensif (moins de 0,1 UGB/ha), hors période de végétation, à savoir de novembre à avril, afin d'éviter les effets du piétinement qui provoquerait des dégradations du sol et de l'eutrophisation si le chargement est trop important.

Éviter le pâturage en période de végétation afin de favoriser la régénération du couvert végétal.

Un recépage périodique des buis, avec exportation du produit de la coupe, permet la régénération du buis mais permet également d'en réduire l'ombrage pour favoriser le développement des espèces herbacées.

Limiter la dynamique forestière et l'embroussaillage par un débroussaillage partiel mécanique, voire l'arrachage des jeunes arbres, mais éviter l'écobuage.

Pas de reboisement artificiel.

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Absence de données.

Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Absence de données.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Absence de données.

Bibliographie

BRETON R., 1957.

CHRIST H., 1913.
DURIN L., 1957.
DURIN L. *et al.*, 1955.
DUVIGNEAUD J., 1956.
GÉHU J.-M., 1963.
LENOBLE F. et BROYER Ch., 1945.
OBERDORFER E., 1957.
RAMEAU J.-C., 1974.
VANDEN BERGHEN C., 1955.
VANDEN BERGHEN C. et MULLENDERS W., 1958.

« Pour en savoir plus »

Conservatoire des sites bourguignons.